

Rapport Trésorerie Année 2018 de l'Association Sportive

Mesdemoiselles, Mesdames et Messieurs Bonsoir,

Comme l'année précédente, la préoccupation première a été de rendre intelligible le tableau comptable.

C'est notre deuxième année et ayant les références 2017, nous pouvons faire quelques comparaisons sous forme de pourcentages :

- Cotisations des Membres à l'Association Sportive + 25 %
- Recettes des Compétitions - 6 %
- Participation de l'AS pour les tenues sportives + 37 %
- Participation de l'AS au niveau de l'Ecole de Golf + 104 %
- Baisse des Frais Généraux - 41 %

Régression des dépenses équipes dans leur généralité.

L'Association Sportive a servi « de banque » aux Interclubs séniors pour conserver les participations de chaque club, qui sont restituées en fin de saison pour leurs dotations. Ce fonctionnement perdurera en 2019.

Notre budget prévisionnel 2019 :

Budget Compétitions Dotations :

Il est augmenté de mille euros, et est financé par les droits de jeux : C'est par exemple, les remises de prix lors des compétitions, le repas de la coupe des jardiniers, la galette des rois, gouters de l'école de golf et autres ...

Dépenses Equipes :

Nous allouons en début d'année une enveloppe pour les équipes, et chaque responsable calcule au plus près les frais engagés en fonction des éléments connus en janvier.

Cela pourra varier en cours d'année

Les cotisations sont réinjectées dans ce poste.

La somme attribuée aux frais généraux est tronquée de cinq cents euros.

Le montant des prélèvements sur les réserves antérieures pourra être revu à la hausse si besoin, pour notamment aider des équipes supplémentaires et augmenter les animations au sein du club.

Le principal objectif de l'Association Sportive reste d'utiliser au mieux l'argent que vous lui confiez afin de faire vivre notre club de Saint Cyprien

Je vous remercie de votre attention.

Lydie BOFILL / Trésorière